

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis

UN AN..... \$2.00

SIX MOIS..... \$1.00

Étranger (Union postale.)

UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

AVIS

TOUTE DEMANDE DE
CHANGEMENT D'ADRESSE
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE
DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 712

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec

N.-D. DE QUEBEC
SAMEDI 5 OCTOBRE 1901

LES CHARTREUX

Nous lisons dans la *Croix de l'Isère* :

Notre correspondant particulier confirme absolument la triste nouvelle du départ des Chartreux de France et de l'évacuation probable, prochaine même de la Grande-Chartreuse.

Il paraît que, contrairement à ce qui avait été dit tout d'abord, le gouvernement ne tiendrait aucun compte du décret de 1816 autorisant les Chartreux, et les obligerait à demander une nouvelle autorisation, avec tout son cortège de déclarations et de délations, avec la perspective du refus certain opposé par les Chambres. Un journal radical le disait en propres termes ces jours derniers.

On voit bien là le mauvais vouloir du gouvernement où, ce qui revient au même, du Conseil d'Etat auquel ont été soumises les pièces justificatives concernant le décret de 1816 et constatant que l'ordre des Chartreux est locataire de l'Etat dans les anciens immeubles de la Grande-Chartreuse.

On ne traite pas avec le néant, ni un gouvernement avec une association illégale.

En choisissant l'ordre des Chartreux comme son locataire, — car l'Etat n'a pas traité avec un individu, avec un Chartreux en particulier, mais avec l'ordre des Chartreux — l'Etat le reconnaissait donc bien comme ordre religieux existant légalement. Et si cette situation privilégiée faite aux Chartreux par un acte bilatéral intervenu entre leur ordre et l'Etat, ne les sauve pas, si ce décret de 1816, l'un des plus anciens dont puissent se prévaloir les congrégations existantes, n'équivaut pas à une reconnaissance légale, quelle congrégation pourra désormais se croire en règle et en sécurité ?

Quoi qu'il en soit, la triste réalité est-là.

A moins d'un revirement peu probable dans les appréciations du gouvernement ou du Conseil d'Etat, ce qui est tout un, vis-à-vis de la valeur légale du décret de 1816 autorisant l'ordre des Chartreux, dans quinze jours peut-être, en tout cas avant la fin du mois, le Père Général, suivi de la blanche armée de ses fils spirituels, aura pris le chemin de l'exil.

C'est ainsi que se manifestent la reconnaissance publique vis-à-vis des plus grands bienfaiteurs du peuple.

Pas une œuvre charitable dans l'Isère qui ne soit plus ou moins tributaire des Chartreux. Il n'est presque pas une pierre des maisons du canton

de Saint-Laurent-du-Pont qui ne puisse redire à sa manière la munificence des Chartreux. L'institution des sourds-muets de Currière, le superbe hôpital que leur charité a élevé pour les malades pauvres sont l'attestation que personne n'a compris plus qu'eux la misère imméritée du peuple et n'a mieux et plus royalement su y subvenir.

En attendant, la nouvelle du départ des Chartreux a fait trainée de poudre dans le canton et dans le département.

Partout c'est la consternation, dans le canton de Saint-Laurent-du-Pont particulièrement. La fermeture de l'hôpital Saint-Bruno, la suppression des secours de toute nature aux indigents, seront la conséquence immédiate de ce départ des saints religieux qui sont la providence du pays.

Il y a là de quoi émouvoir les plus indifférents.

On parle d'une démarche en bloc de tous les conseils municipaux du canton. Cet acte de justice et de reconnaissance honorerait les municipalités. Dieu veuille que ce ne soit pas trop tard !

Quant à nous, nous sommes certains d'être les interprètes de nos amis, de nos lecteurs, des catholiques et des honnêtes gens de notre département tout entier, en exprimant au Révérendissime Père général et à ses saints religieux la douleur profonde dans laquelle nous plongerait leur départ, s'il venait par malheur à se produire, et en les assurant que notre reconnaissance et nos regrets les accompagneront sur la terre d'exil où nos cœurs les suivront.

D'autre part, on écrit de Grenoble à la *Liberté* :

Grenoble, 3 septembre.

La nouvelle très prochaine du départ des Chartreux est considérée ici comme officielle.

On rappelait dernièrement que les religieux de la Grande-Chartreuse bénéficiaient d'une ordonnance royale du 27 avril 1816, qui sanctionnait l'existence légale de la congrégation et lui conférait la location du terrain qu'elle occupait dans les montagnes de Saint-Laurent-du-Pont. Quarante-et-un ans plus tard, un décret du 27 juin 1857 visait formellement cette ordonnance, portant que les édifices qui formaient autrefois la maison conventuelle de la Grande-Chartreuse dans le département de l'Isère, et toutes les propriétés tenues en régie pour le compte du Domaine, autres que celles cédées aux hospices de Grenoble ou administrées par l'agence forestière, sont affectées à une maison de retraite.

L'Etat a donc toujours considéré la

Grande-Chartreuse comme étant légalement autorisée, puisqu'il lui accordait la jouissance de biens domaniaux, traitait directement avec son supérieur et touchait chaque année la redevance fixée.

Or, les amis du gouvernement déclarent aujourd'hui que, contrairement à ce qui avait été dit tout d'abord, il ne tiendrait aucun compte du décret de 1816 et obligerait les Chartreux à demander une nouvelle autorisation.

Voici ce que l'on raconte : Vers le 20, M. Waldeck-Rousseau fit retirer du Conseil d'Etat le dossier des Chartreux, et le leur fit réexpédier, avec une lettre les informant que le gouvernement, après étude de cette affaire, ne croyait pas devoir en poursuivre la solution dans le sens qu'ils souhaitaient, et qu'ils devraient, en conséquence, se conformer à la loi et au règlement d'administration publique, au même titre que toutes les autres congrégations...

Cette fin de non recevoir était trop péremptoire pour permettre aux Pères Chartreux quelque hésitation. Leur départ est décidé. Ils se fixent en Autriche, où un monastère est édifié pour leur offrir l'asile que la France s'est honorée de leur donner pendant dix siècles. La fabrique de liqueurs de la Grande-Chartreuse sera très probablement transportée à Fribourg.

Et le million de francs que la libéralité de l'ordre répandait annuellement sur le Dauphiné en œuvres de bienfaisance, secours aux sinistrés, fondations charitables, hôpitaux, écoles, restaurations et constructions d'églises, créations philanthropiques... ce million est à jamais perdu pour la population des Alpes.

Quant au Trésor, c'est une somme de plusieurs millions qui ne rentrera plus dans ses caisses. Voilà comment la " Défense républicaine " cherche à rendre la prospérité à nos finances.

Taxil et les lucifériens

M. J. Huysmans, dont la conversion à la foi catholique paraît certaine, vient de publier un ouvrage sur *Sainte Lydwine de Schiedam*. On y lit le passage suivant où il est question de Léo Taxil et des lucifériens :

" Au point de vue des offenses divines, des sacrilèges et des blasphèmes, la situation de la France est lamentable.

" Dupés par les palinodies d'un fétide renégat, les catholiques ne soupçonnent point que ce malheureux a plus menti le jour où il déclara s'être moqué d'eux que

lorsque, pendant des années, il leur enrobait des documents, dont la plupart étaient exacts, dans un récipient d'invasemblables bourdes ! "

Nos lecteurs seront peut-être curieux de savoir ce qu'est devenu le misérable Taxil.

Lors de notre récent séjour à Paris nous avons interrogé ceux qui, croyions-nous, pouvaient nous renseigner le plus sûrement sur les faits et gestes actuels de cet homme étrange.

Nous n'avons obtenu que peu de données certaines sur son compte. Il n'habite plus Paris. On le dit à Seeaux, petite ville située à une douzaine de kilomètres au sud de la capitale. A quoi s'y emploie-t-il ? On n'en sait trop rien. Chose certaine, c'est qu'il ne fait plus parler de lui.

On croyait qu'après la fameuse séance du 19 avril 1897, il ferait un tapage d'enfer avec les lettres écrites par tant de personnages en vue à la trop célèbre Diana Vaughan, lettres qu'il doit certainement avoir encore en sa possession. Il n'en fut rien.

Après avoir jeté quelques hauts cris dans une feuille obscure de Paris, cris qui n'eurent pas, du reste, le moindre écho, même dans la presse sectaire, il se tut subitement, et ne donna plus aucun signe de vie.

Plusieurs s'attendaient à des tentatives de chantage de sa part. Nous n'avons entendu parler que d'un seul cas : Un homme fort estimable, et haut placé dans l'armée française, aurait payé très cher à Léo Taxil des lettres écrites à la soi-disant Diana Vaughan. Et même ce cas unique est-il absolument authentique ? Nous ne saurions l'affirmer.

En somme, on peut dire que, depuis la séance du 19 avril, Léo Taxil " fait le mort " et que l'affaire Diana Vaughan est encore un mélange de mystère et de mystification.

Le " fin fond " de cet incident mémorable sera-t-il jamais connu ? Saura-t-on jamais exactement où finit la mystification et où commence le mystère ? C'est peu probable, car la franc-maçonnerie garde bien ses secrets. Et l'affaire Diana Vaughan est un secret de la franc-maçonnerie, n'en doutons pas.

Nous ne voyons clairement que le résultat pratique : la lutte contre la franc-maçonnerie, lutte pourtant plus nécessaire que jamais, est devenue très difficile partout, absolument impossible en certains endroits. Et c'est là, sans doute, le résultat que voulaient atteindre les fauteurs de la machination qui porte le nom de Taxil mais qui n'est certes pas uniquement son œuvre.

Après la visite de Leurs Altesses

La *Vérité* a fait, la semaine dernière, plusieurs observations nécessaires au sujet de la visite de Leurs Altesses royales le duc et la duchesse de Cornouailles et d'York. Mais tout n'est pas dit, et nous croyons devoir revenir sur le sujet.

Remarquons d'abord que si la réception faite à Leurs Altesses a été très somptueuse de la part du monde officiel, elle a été plutôt froide du côté du peuple. Non pas que nos populations manquent de loyauté ; mais le gros bon sens populaire a vite compris que la visite du duc d'York était faite principalement dans l'intérêt de la nouvelle politique impérialiste inaugurée par M. Chamberlain. Or cette politique inspire à bon droit de vives inquiétudes aux hommes réfléchis, et la foule même s'en éloigne instinctivement.

Puis, on ne semble pas avoir voulu permettre au duc de prendre contact avec le peuple. Craignait-on un attentat ? L'héritier présomptif de la couronne avait-il peur lui-même d'être la victime de quelque balle anarchiste ? Quelques-uns l'ont cru. Toujours est-il qu'à Québec, particulièrement, le duc semble avoir eu grand soin de ne pas fréquenter les quartiers populaires. Ses chevaux, lancés au galop, l'ont entraîné aussi vite que possible à la citadelle. On aurait dit que Son Altesse avait hâte de se soustraire aux regards de la foule. C'est tout juste si elle a eu le temps de faire quelques saluts à peine ébauchés.

Il a été impossible pour nos gens de ne pas faire la comparaison entre cette visite et celle du prince de Galles, (aujourd'hui le roi Edouard VII), en 1860. Le royal visiteur d'alors avait tout fait avec un tact exquis. Il se montrait volontiers au peuple, et le peuple l'accueillait avec enthousiasme.

Mais là où ceux qui entourent, inspirent et dirigent le duc d'York ont montré clairement leurs intentions louches et leurs desseins impérialistes, c'est lorsqu'il ont empêché le noble voyageur de répondre en français aux adresses officielles. Ça été là un acte déplorable qui a créé sur notre peuple la plus fâcheuse impression.

Feindre d'ignorer la langue française comme langue officielle du Canada, c'est une politique toute nouvelle de la part de la couronne anglaise et de ses représentants. Elle ne peut venir que de l'homme néfaste qui a pour but manifeste la destruction, dans l'empire britannique, de tout ce qui n'est pas anglais. Il fait la guerre à l'italien dans l'île de Malte, au hollandais en Afrique ; et voilà qu'il profite de la visite du duc d'York au Canada pour déclarer la guerre au français.

Jamais, depuis que l'Angleterre a compris que, dans ce pays du moins, les bons procédés sont un meilleur instrument de règne que les brutalités et les insultes, on n'avait vu la langue française soumise à un pareil affront. Toujours, depuis de nombreuses années, les représentants de la couronne se sont servis de deux langues officielles de ce pays dans les circonstances solennelles. Le roi Edouard VII,

lorsque, en 1860, il a visité notre pays ; son frère le prince Arthur, venu ici quelques années plus tard ; tous les gouverneurs généraux, les Dufferin, les Lorne, les Lansdowne, les Aberdeen se sont fait un devoir et un visible plaisir de parler aux Canadiens-français dans la langue diplomatique du monde civilisé.

Il était réservé au duc d'York, inspiré, nous le croyons fermement, par M. Joseph Chamberlain, de rompre avec cette vieille et belle tradition. C'est souverainement fâcheux pour le prestige de la couronne anglaise au milieu de nous.

Un journal de cette ville a tenté d'expliquer le refus du duc d'York de répondre en français aux adresses officielles qui lui étaient présentées, en disant que Son Altesse, peu familière avec le français, ne voulait pas gâter les fêtes en massacrant la langue de Bossuet. Cette explication était puérile et ridicule. On peut affirmer, sans crainte de se tromper, qu'il n'y a pas un seul prince royal en Europe qui ne sache assez bien le français pour le parler couramment. La connaissance du français, langue diplomatique du monde civilisé, fait partie de l'éducation des princes et des nobles, et généralement de ceux qui constituent la haute société, au même degré que la connaissance du latin fait partie de l'éducation de nos ecclésiastiques.

Et l'on aurait voulu nous persuader que le duc d'York était incapable de lire convenablement des réponses en français aux adresses qui lui étaient présentées en cette langue. Quel enfantillage !

A Montréal, comme pour donner un démenti cruel à ceux qui voulaient l'excuser en plaidant son ignorance de notre langue, le duc a répondu en français à une adresse, à une seule ; et l'on a dû constater qu'il *parle le français très bien, PRESQUE SANS ACCENT !*

Un grand journal de Montréal s'est déclaré satisfait de cette unique réponse en français. C'est bien à tort, selon nous.

Il faut songer que lorsque le duc d'York a finalement daigné répondre en français, il était habillé en *pékin* et s'adressait principalement à des religieuses et à des jeunes pensionnaires.

Chaque fois qu'il a répondu, étant revêtu d'un de ses uniformes, à une adresse présentée par un personnage officiel, il a ignoré le français.

Loin de nous satisfaire, l'incident du couvent de Villa Maria nous paraît aggraver la situation. C'est à peu près comme si le duc nous avait dit en propres termes : " Vous le voyez bien, je parle votre langue ; mais, pour des raisons politiques, je dois l'ignorer dans les circonstances officielles. "

En effet, il est impossible de ne pas voir un véritable parti-pris, chez le duc d'York, de ne pas reconnaître le français comme une des langues officielles du pays. Il nous répugne de croire à un simple manque de politesse et de savoir-vivre chez un prince du sang royal qui sera un jour, selon toutes les probabilités humaines, le chef d'un grand empire. Il nous paraît plus naturel, plus juste, plus charitable de voir dans cet affront infligé publiquement au français une *pensée politique*, qui ne vient pas du duc,

mais qu'il a eu la faiblesse de traduire par une conduite qui a profondément blessé les Canadiens-français.

Ne nous faisons pas d'illusion : La nouvelle école politique, l'école tory-jingo-impérialiste, veut la destruction de la langue française comme langue officielle du Canada. Voyez leurs audaces et leurs succès passés.

1° La proscription du français, au Nord-Ouest, décrétée par les fanatiques et sanctionnée par la lâcheté d'un des nôtres ;

2° La proscription du français par la législature du Manitoba, *malgré la loi organique, œuvre du parlement fédéral et du parlement impérial* ; proscription que certains Canadiens-français voient, paraît-il, sans regret. De là, ces paroles de Mgr Langevin (1) : "... Nous faisons ici un travail colossal, pour la conservation de cette langue (française) menacée non seulement par la loi et l'antagonisme d'une certaine classe d'esprits étroits, mais aussi par l'utilitarisme " — lisez, de certains Canadiens-français qui n'ont pas plus d'intelligence que de cœur ;

3° La campagne inaugurée par une presse fanatique contre la langue française ; campagne qui se poursuit librement, et qui ne semble pas plus nous émouvoir, qu'elle n'émeut les hautes sphères gouvernementales, bien que le but que nos ennemis veulent atteindre soit la destruction d'une des langues officielles du pays, c'est-à-dire une œuvre essentiellement révolutionnaire et, partant, pleine de péril pour la suprématie de la couronne anglaise dans ce pays ;

4° Enfin, l'école tory-jingo impérialiste a réussi à angarier le fils de notre roi et à l'enrégimenter contre nous ; car il est impossible d'expliquer autrement la conduite du duc d'York, rompant subitement avec toutes les meilleures traditions de la couronne anglaise.

Tout cela ne devrait-il pas nous engager à secouer enfin notre torpeur et à constituer une véritable ligue pour la protection efficace de la langue française au Canada, sérieusement menacée, n'en doutons pas.

Pour ces raisons nous aurions voulu voir un peu plus de *modération* dans la réception officielle faite au duc d'York. Il fallait faire les choses dignement, sans doute ; mais, par paroles et par actes n'est-on pas tombé parfois dans l'exagération ? Nous le craignons.

Québec, dit-on, devait faire les choses largement, royalement, afin de montrer aux fanatiques que les Canadiens-français ne sont pas, après tout, des hommes *déloyaux*.

Que nous dussions faire les choses *bien*, nous l'admettons volontiers. Mais il nous semble que les circonstances commandaient un peu plus de réserve qu'on n'en a montré.

Soyons convaincus que les fanatiques ne nous tiendront aucun compte de nos adresses couchées parfois dans des termes qui rappellent un peu le style oriental ; de nos splendides illuminations ; de nos feux d'artifices féériques ; de nos décorations somptueuses. Tout cela ne les fera pas reculer d'une semelle ni hésiter un

(1) Voir lettre de Mgr Langevin à M. Alphonse Leclaire, page X de la brochure : *La langue française au Canada*.

instant dans leur campagne infâme.

Après tout ce que nous avons fait pour rendre la réception du duc d'York, à Québec, la plus brillante qu'il ait vue, peut-être, depuis son départ d'Angleterre, le *Hamilton Spectator* ne s'est-il pas écrié, (nous le citons d'après notre confrère M. Chapais) " Son Altesse royale est arrivée dans la province de Québec ; dans quelques jours seulement elle verra le Canada. "

Et soyons convaincus que cette insulte grossière n'est que la traduction brutale mais fidèle de la pensée intime d'un grand nombre d'Anglo-Canadiens. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point en parlant de la conversation que nous avons eue sur le *Cambroman*, et à laquelle nous faisons allusion ailleurs.

Ce n'est qu'en nous tenant debout et bien droit, en nous montrant très sobres de compliments, et plus fermes encore dans la revendication de nos droits que nous réussirons à imposer quelque respect à nos ennemis.

Très agressifs !

L'avouerais-je ? j'ai fait du mauvais sang depuis mon retour à Québec.

Là-bas, en Europe, il me semblait que, par comparaison, tout était parfait au Canada ; et je me disais : Si jamais je remets le pied sur le sol de la patrie, je ne me plaindrai plus de rien, pas même du *nord-est*. Et voilà que, à peine arrivé, je fais du mauvais sang !

Je ne suis pourtant pas tout à fait sans excuse ; vous allez le voir.

Pendant mon voyage en Europe j'ai passé par la Suisse et la Belgique.

La Suisse, vous le savez, sans doute, a trois langues officielles : l'allemand, le français et l'italien ; la Belgique en a deux : le français et le flamand.

En Suisse, l'allemand est parlé par l'immense majorité des habitants ; le français vient en second lieu ; l'italien n'est parlé que dans les cantons du Tessin et des Grisons.

En Belgique, le français paraît être surtout la langue des classes les plus aisées.

Dans les deux pays, particulièrement en Belgique, les langues officielles semblent jouir d'une égale considération, quels que soient le nombre et la condition sociale de ceux qui les parlent.

Dans la Suisse allemande et dans la Suisse française, on voit des inscriptions et des avis officiels en italien. A plus forte raison dans la Suisse italienne la langue du Tasse est-elle en honneur.

En Belgique, les Flamands insistent, avec une énergie remarquable, sur l'emploi de leur langue dans toutes les pièces qui ont un caractère officiel. Les chemins de fer étant la propriété de l'Etat, les billets sont invariablement imprimés dans les deux langues. Chose plus curieuse encore, sur ces billets on lit les noms des villes en français et en flamand, toutes les fois que ces noms sont susceptibles d'être traduits. Ainsi : *Mons et Bergen, Anvers et Antwerpen, Bruxelles et Brusseis, Gand et Gent, Louvain et*

Leuven, Tournai et Dournick, etc.

On ne saurait croire jusqu'à quel point les Flamands de la Belgique insistent sur l'usage officiel de leur langue. Les Belges de langue française trouvent cette insistance excessive, parfois ; mais les Flamands, ayant le droit pour eux, ne s'occupent pas des murmures que font entendre leurs compatriotes d'une autre langue.

Les Canadiens-français font-ils preuve de la rude, mâle et efficace énergie qui distingue le peuple flamand ? Hélas ! non.

Exigeons-nous que les billets du Dominion soient imprimés dans les deux langues ? Non ! Nos pièces d'argent et de cuivre portent-elles quelque trace du français ? Non ! Autrefois, pourtant, il y avait des pièces d'un sou. Nos timbres de poste ne sont-ils pas exclusivement en anglais ? Les billets des chemins de fer canadiens, ceux de l'Intercolonial, entre autres, lequel est pourtant la propriété de l'Etat, c'est-à-dire notre propriété autant que la propriété des Anglo-canadiens, sont-ils imprimés dans les deux langues, comme ils devraient l'être ? Généralement non. Nous ne connaissons que deux exceptions : le *Lac Saint-Jean*, et le *Montmorency et Charlevoix*.

Sur nos tramways, ici, même à Québec, le français occupe-t-il la place à laquelle il a droit ?

Combien d'autres exemples je pourrais signaler de notre coupable négligence. Car si la langue française n'occupe pas au Canada, en pratique, la situation que son titre de langue officielle lui donne, théoriquement, le droit d'occuper, c'est uniquement parce que nous sommes trop lâches et trop indifférents, trop peu patriotes, en un mot, pour soutenir la lutte incessante que soutiennent les Flamands, en Belgique.

Voici l'incident qui m'a tout particulièrement fait faire du mauvais sang, ces jours-ci.

On le sait, beaucoup de personnes font aujourd'hui des collections de cartes postales illustrées. Naturellement, on m'a demandé des cartes de Québec, et il va sans dire que j'en ai promis à ceux qui m'en ont fait la demande.

L'autre jour, je suis allé en ville pour acheter de ces fameuses cartes postales. J'ai fait toutes les librairies de la Haute-Ville. Partout, dans les maisons les plus canadiennes-françaises, on n'avait que des cartes en anglais à m'offrir ! Et l'on paraissait étonné de mon mécontentement ! Ce sont surtout, m'a-t-on dit, les Américains qui achètent ces cartes, et, naturellement, il leur faut des cartes en anglais !

C'est-à-dire que pour l'amour de quelques sous on néglige une excellente occasion de faire une magnifique propagande en faveur de la belle langue française ! Pour ne pas effaroucher quelques *Yankees*, on met son drapeau en poche !

Et, en même temps, on fera du *potin* si des marins français entendent la messe à Notre-Dame des Victoires au lieu de l'entendre à la Basilique !

C'est-à-dire que notre patriotisme manque de pondération.

Et cette négligence d'avoir des cartes postales en français est d'autant moins excusable que la crainte de nos

libraires canadiens-français est absolument sans fondement.

Les Américains, en général, ne sont pas des imbéciles. Ils n'auraient aucune objection à acheter des cartes postales imprimées en français. Au contraire, ils sont assez intelligents pour comprendre que, venant de la vieille cité de Champlain, une carte portant une inscription en bon vieux français, aurait infiniment plus de *cachet*, plus le *chic*, qu'une carte imprimée en anglais.

Croyez vous, en bonne vérité, que les Américains qui vont à Rome, à Naples, à Lucerne ou à Genève, demandent des cartes postales en anglais, ou s'attendent à en trouver ?

Pensez-vous que j'en aie acheté de ces cartes anglaises ? Pas une seule ! J'aime mieux passer, en Europe, pour un négligent que pour un mystificateur et un farceur.

Partout où j'ai pu le faire, j'ai dit et répété, pendant mon récent voyage, que Québec est une ville aux sept huitièmes française.

Que diraient mes connaissances de là-bas si je leur envoyais des cartes portant ces mots : *Greetings from Quebec* ?

Je le répète, il vaudrait mieux garder notre énergie pour des luttes utiles plutôt que de la dépenser en manifestations stériles.

Mais pourquoi, demandera-t-on peut-être, le titre de cet article ?

En revenant de l'Europe, l'autre jour, sur le *Cambroman*, j'ai conversé longuement avec un monsieur du Nouveau-Brunswick. La conversation et les circonstances dans lesquelles elle a eu lieu sont piquantes, j'y reviendrai. Mais entre plusieurs choses étonnantes que m'a apprises mon interlocuteur, une surtout m'a frappé. Il m'a assuré, le plus sérieusement du monde, que les Canadiens-français sont très *agressifs* !

La délicieuse ironie de ce mot me l'a fait choisir pour titre de cet article.

J.-P. TARDIVEL.

COLONISATION

Le directeur de la *Vérité* est allé, ces jours-ci, au lac des Commissaires, et il a poussé une pointe jusqu'à Roberval, en passant par la paroisse du lac Bouchette.

Pendant notre absence, la *Vérité* a parlé souvent du lac des Commissaires.

Comme personne privée, le directeur de la *Vérité* s'intéresse spécialement à cette colonie, pour des raisons connues de nos lecteurs ; mais, comme journaliste, il doit défendre indistinctement les intérêts de tous les colons et exposer les besoins de tous les endroits de colonisation de la Province.

C'est pourquoi nous ne reviendrons pas, aujourd'hui, sur le lac des Commissaires, si ce n'est pour exprimer l'espoir que le gouvernement se hâtera d'y faire exécuter les travaux reconnus d'utilité publique par ses agents les plus compétents.

* *

Dans toute la région du lac Saint-Jean il y a eu, pendant l'été qui vient de finir, une sécheresse qui a nu considérablement aux récoltes, particuliè-

rement à la récolte des pommes de terre. Il ne paraît y avoir que le lac Bouchette et la mission voisine de Saint-François de Sales qui aient été favorisés d'un peu de pluie. Aussi les récoltes, de grains et de pommes de terre, y ont-elles été bonnes cette année.

Les eaux des lacs et des rivières de toute la région du lac Saint-Jean sont extrêmement basses. Beaucoup de sources, de puits et de ruisseaux sont entièrement taris. De mémoire d'homme on n'a jamais vu le lac Saint-Jean dans l'état déplorable où il se trouve en ce moment. La navigation, même en bateaux à fond plat, y est devenue à peu près impossible. Du côté de Roberval et de Mistassini, les battures ont pris des proportions anormales et inquiétantes. Il faut espérer que les pluies d'automne commenceront bientôt dans cette région.

Par suite de la sécheresse, la belle paroisse de Saint-Bruno a été ravagée par l'incendie. Le sol même—une terre noire, de la nature de la tourbe—a pris en feu, et une quarantaine de maisons de colons, ainsi que le presbytère, ont été détruites. La nouvelle paroisse de Saint-André a aussi été cruellement éprouvée.

* *

La semaine dernière avait lieu, au lac Saint-Jean, ce que l'on appelle une "excursion des récoltes". Grand nombre de cultivateurs et de colons ont profité de l'occasion pour visiter cette région.

L'honorable M. Gouin, ministre des travaux publics et de la colonisation, qui vient de visiter les centres de colonisation au nord de Montréal, accompagnait les excursionnistes. On lui a présenté force adresses, le long de la route, en commençant au lac Bouchette.

Les colons du lac des Commissaires ont profité de l'occasion pour lui souhaiter la bienvenue et lui rappeler les besoins de la colonie.

Il faut féliciter l'honorable M. Gouin de la peine qu'il se donne pour connaître, par lui-même, les besoins de l'œuvre essentielle, de l'œuvre par excellence de la colonisation. En le faisant il n'accomplit que son strict devoir ; mais, de nos jours, un homme politique qui s'occupe sérieusement de sa charge mérite des compliments.

M. Gouin est un homme intelligent, et il passe pour ne pas manquer d'énergie. Nous osons donc espérer qu'il portera enfin remède aux "griefs formulés et répétés depuis si longtemps", selon l'expression de la *Patrie*, par les vrais amis de la colonisation, notamment par le congrès de colonisation de Montréal. Pour cela, il lui faudra de la *poigne*, beaucoup de *poigne* ; car il s'agit de briser avec la vieille routine et d'inaugurer une politique toute nouvelle, ayant à sa base un principe économique absolument opposé à celui qui prévaut au département des Terres depuis temps immémorial.

Pour qu'il y ait une réforme véritable, il faut que le gouvernement provincial se convertisse sincèrement, et reconnaisse, non en théorie, seulement, mais en *pratique* surtout, que l'intérêt bien entendu du pays exige impérieusement que l'œuvre de la colonisation

l'emporte enfin sur le commerce de bois dans l'orientation de notre politique provinciale : le colon d'abord, le marchand de bois ensuite !

Si M. Gouin peut se pénétrer sérieusement de cette vérité très claire et pourtant fort mal comprise, savoir, que notre avenir national dépend, non pas du commerce de bois, mais de la colonisation ; s'il a le bras assez solide pour briser les résistances de la vieille école et abattre "la vieille forêt touffue des lois" ; s'il a assez de sens politique et de courage moral pour lutter efficacement contre les influences néfastes des gros commerçants de bois ; s'il a assez de prestige pour entraîner ses collègues à sa suite (les chambres sont prêtes à le suivre) ; si M. Gouin nous donne une réforme véritable, efficace, radicale du *système abominable*, ses compatriotes seraient presque excusables de lui élever un monument de son vivant.

* *

A ce propos, la *Patrie*, dans son numéro du 25 septembre, publie les lignes suivantes que nous signerions volontiers :

"Le dénombrement national vient de démontrer que c'est des régions de colonisation qu'il faut attendre désormais l'accroissement de la population dans la province de Québec.

"Mais ces territoires ne se défricheront pas, ne se peupleront pas si le gouvernement de Québec ne voit immédiatement à faire construire des routes, des ponts, à établir des écoles, à faire prolonger les voies ferrées vers les paroisses nouvelles, vers les terres fertiles où se sont faits de magnifiques groupements de colons.

"Le colon est un élément de vitalité nationale, un élément de force et d'agrandissement ; il est généralement pauvre d'argent, mais riche d'énergie, de courage, de santé, de patriotisme ; c'est un créateur de robustes et nombreuses familles, c'est un fondateur de paroisses, c'est un conquérant du sol.

"C'est lui qui a sauvé l'honneur de la province de Québec dans le dernier recensement.

"La colonisation bien dirigée nous ramènera des Etats-Unis une multitude de compatriotes. Elle créera au nord, à l'est et à l'ouest des noyaux de population importants qui s'alimenteront aux grands centres, qui feront produire la terre et accroître le trafic, qui seront une source de prospérité nationale.

"Actuellement, ce qui presse, ce qui est urgent, c'est qu'il soit fait un triage des lots, c'est que les colons puissent avoir des lots IMMEDIATEMENT, au lieu d'attendre trois, quatre, cinq et six mois, c'est que le ministre de la colonisation ait des terres disponibles, c'est que le gouvernement ouvre des chemins et fasse construire des ponts partout où l'intérêt des colons le demande, c'est que le chemin de fer de Labelle et celui du lac St-Jean soient prolongés, c'est qu'on arpenté des cantons nouveaux."

* *

Nous ajouterons que si le gouvernement s'occupe, d'une façon ou d'une autre, de nous donner plus de voies ferrées dites de colonisation—ce qui est une excellente chose—il ne doit pas oublier le projet d'un chemin de fer de Fraserville à Matapédia, et, généralement, les voies ferrées de la Vallée de la Matapédia et de la Gaspésie. Le Nord et le Nord-Ouest de notre province sont importants ; le Nord-Est l'est également.

LES ORIGINES DE L'ART CHRÉTIEN

Les Edifices du culte et leur décoration

A partir de l'édit de Milan, c'est dans les Basiliques que se développe l'art de l'Eglise. Dès que la religion peut s'affirmer librement, les édifices du culte surgissent du sol dans toute la chrétienté comme autant de fleurs mystiques. Merveilleux spectacle que cette éclosion ! Rome, seule élève la basilique Constantinienne, — le temple-type par excellence, — la basilique Vaticane et celle de St-Paul, les églises de St-Laurent, de Ste-Marie Majeure, de Ste-Croix de Jérusalem et de St-Sébastien, les basiliques de Ste-Cécile, de Ste-Agnès, de Ste-Anastasia, de Ste-Prudentienne, de Ste-Prisca, de Ste-Praxède. C'est, à Naples, l'église de Ste-Resoluta ; à Lyon, celle de St-Iréné ; à Trèves, la cathédrale. C'est, à Constantinople, une frondaison de basiliques ; à Jérusalem, l'église du St-Sépulcre (1), Et Carthage, Héliopolis, Nicomédie, Tyr, la Syrie centrale se couvrent de sanctuaires presque tous d'un art impressionnant (2).

D'après M. Anthyme Saint-Paul, dont l'opinion fait autorité en la matière, le type de l'église primitive dériverait de la basilique privée des demeures patriciennes. Ces salles "royales" comprenaient trois nefs d'inégale dimension, dont les deux latérales étaient souvent couronnées d'une galerie (3) ; leurs colonnades s'arrêtaient à une balustrade, au delà de laquelle s'étendait l'espace appelé *transept* par les archéologues, et leur chevet se dessinait en forme d'abside. Les premiers patriciens convertis s'empressèrent de transformer leurs basiliques en chapelles, et les dispositions de ces salles se prêtaient si bien aux exercices du culte qu'elles furent adoptées par les premiers architectes chrétiens qui réussirent à élever des églises pendant les périodes d'accalmie dont les persécutions étaient parfois suivies. Les temples païens, au contraire, ne fournirent aucun élément, aucune ressource ; faits pour des cérémonies extérieures, partant défectueux quant à la lumière et l'étendue, ils ne pouvaient être transformés en églises.

Quand la basilique fut devenue insuffisante, ce fut d'après ses caractères essentiels que les constructeurs cherchèrent à créer un type nouveau : "D'abord, une pensée mystique fit élargir ou plutôt allonger le transept, de manière que, débordant sur la largeur totale des trois nefs, il dessinât les bras d'une croix. Plus tard, l'abside centrale s'accompagna de deux petites absides ou absidioles latérales donnant sur le transept et qui, après avoir servi de sacristies, eurent, depuis le neuvième ou le dixième siècle, pour

destination plus spéciale de contenir des autels secondaires. Plus tard encore, on augmenta la profondeur de la basilique en séparant du transept la grande abside, par une prolongation soit de la grande nef seule, soit des trois nefs ; dans ce cas, les bas-côtés, après s'être continués au delà du transept, pourtournerent l'abside centrale, dont la partie inférieure fut mise à jour au moyen d'arcades et de piliers ; et sur ce pourtour, appelé *déambatoire*, vinrent s'ouvrir des chapelles qui complétèrent la couronne absidale ou *round-point*.

Tel fut le plan de la basilique agrandie : comme on peut le remarquer, les modifications atteignirent principalement la région du transept et du chœur, et furent conséquemment provoquées par les développements de la liturgie chrétienne (4).

Il est aussi fort plausible d'admettre avec M. Pératé qu'il faille chercher une première expression de notre basilique dans les *exedrae*, les *cellae* à simple ou triple abside qui s'élevaient près de l'entrée des cimetières primitifs, dans les oratoires domestiques des fidèles riches et dans les chapelles des catacombes. Ces chapelles et ces *cellae* ont très bien pu fournir, en effet, des formes d'absides et d'arcs, la disposition des chaires et de l'autel. Enfin, il paraît évident que les réalisateurs du plan basilical ont pris à la basilique civile ses majestueuses proportions et à la maison romaine son *atrium* (5).

La basilique eut rarement plus de trois nefs. St-Pierre et St Paul n'en regurent cinq que par exception. La plus spacieuse des nefs, la majeure, était éclairée par des fenêtres pratiquées à droite et à gauche dans sa longueur totale ; des colonnades la séparaient des nefs latérales, une toiture à charpente visible recouvrait l'ensemble (6). Presque toujours, une galerie, le transept signalé plus haut, régnait entre l'abside et la nef majeure, unie à celle-ci par un grand arc dit *triumphal*. Le chœur occupait le milieu ; les amboins, chaires et pupitres disposés pour la lecture des Saintes Ecritures, se dressaient sur les côtés. L'autel, aux parois ornées de sculptures, reposait, sur de pseudo colonnes, sous un ciborium élevé (baldaquin), et exactement au-dessus de la crypte dite *Confession* parce qu'elle contenait le tombeau d'un martyr.

Presque toujours, devant l'édifice, s'étendait la cour ornée de portiques appelée *atrium*, dans laquelle on accédait par le narthex, vestibule à colonnes (7). Et, pour pénétrer dans la basilique même, il fallait encore fran-

chir un narthex intérieur aux portes recouvertes d'un voile.

Narthex qui devint le *porticus* de l'Europe occidentale, d'où notre porche. Quant à l'atrium bientôt dénommé *paradisus* parce qu'on y enterrait les plus édifiants des fidèles, il se transfigura dans la suite en parvis.

La cathedra de l'évêque et les bancs des prêtres se trouvaient dans l'abside, les clercs qui n'avaient pas encore le sacerdoce prenaient place dans le chœur avec les chœurs ; les fidèles s'assemblaient dans les bas côtés (*plaga*) les hommes à droite, les femmes à gauche. Les catéchumènes et les pénitents restaient dans l'atrium, autour de la fontaine réservée aux purifications. Aussi réduisit on de beaucoup les proportions de cette cour quand la société, complètement christianisée, l'eût rendue inutile.

Les architectes chrétiens étaient d'excellents adaptateurs, ils le prouvèrent en transformant en mausolée la rotonde supulcrare des païens et la salle ronde de leurs thermes en baptistères (8)

Quelques-uns se montrèrent aussi en puissance de créer ; tels ceux aux quels on doit le mausolée-baptistère de Ste-Constante (IVe s.), et l'Eglise de St-Etienne-le-Rond (deuxième moitié du Ve s.), heureux spécimens d'édifices circulaires à coupole tirés originalement de la rotonde antique.

Mais c'était les basiliques qu'il importait de voûter, afin de compléter leur aspect monumental et leur caractère de temple. Or, cela présentait des difficultés inouïes si l'on voulait conserver dans son intégrité le plan basilical. On n'y parvint qu'après plusieurs siècles de recherches et d'essais.

On peut se faire une idée suffisante des basiliques primitives en examinant celles de Ravenne et Ste-Marie Majeure de Rome, ou encore St-Clement, reflet assez pur du type originel.

Les premiers édifices chrétiens n'eurent à l'extérieur qu'un décor très modeste : de simples rinceaux ou quelques colonnes unies. Mais ce décor était souvent d'une harmonie gracieuse, plusieurs spécimens l'attestent, entre autres : la frise de la basilique du Crucifix à Spolète et divers vestiges des anciennes églises d'Afrique et de Syrie. Par contre la parure intérieure de ces édifices fut aussi magnifique par la richesse des matières employées que par son caractère d'art. On s'efforçait d'honorer ainsi l'auguste, l'indicible présence de Dieu, et depuis ce principe a toujours été suivi dans les grandes églises. Mais trop souvent, surtout à partir du XV^e siècle, on a confondu le luxe avec la beauté. C'est l'art avec lequel les matériaux sont présentés, et non les matériaux eux-mêmes, qui constitue la beauté.

Les métaux précieux, les gemmes jouèrent un rôle prépondérant dans la décoration des baldaquins, des autels, des piscines. La basilique de Lateran reçut de Constantin un baldaquin en or et en argent qui, par ses figures, constituait une prodigieuse pièce d'or-

(8) C'est seulement à partir du VIII^e siècle que l'on commença de baptiser dans l'intérieur des églises.

février. Le baptistère de Lateran s'enrichit d'une piscine de porphyre toute parée d'argent et agrémentée des statues, en même métal, du Sauveur et du Baptiste, d'un agneau d'or et de sept images de cerfs lançant des jets d'eau. La Vaticane eut un plafond doré, des marbres rares sur les parois, des voiles, des tapis admirablement brodés d'or et de soie. Un ciborium à colonnes de porphyre recouvrait l'autel de la confession de St-Pierre, en argent incrusté d'or et de pierreries. Enfin les vases liturgiques et un grand nombre d'objets du culte furent exécutés avec autant de faste et de soin.

Pour la décoration des murailles on continua d'employer la fresque en certains endroits, comme dans la grande nef du Lateran, mais on usa surtout de la mosaïque. Et l'on sait quels effets nouveaux les artistes en tirèrent. Quoique déjà fort habiles à composer des tableaux au moyen de cubes de marbre et d'émail, — ce que prouvent la bataille d'Arbelles du musée de Naples, la fantaisie de Palestrina, les motifs de la villa d'Hadrien, — les anciens, avec aussi peu de goût que de logique, n'avaient appliqué qu'au sol de leurs édifices ce genre de décor (9).

Les chrétiens le transportèrent intelligemment sur les parois et les voûtes. La solidité peu commune de la mosaïque, *la vera pittura per l'eternità*, dira Ghirlandajo, devait tenter ceux qui désiraient traduire par l'image les enseignements des Saintes Ecritures, l'histoire des temps bibliques et des origines du Christianisme. Constitués de manière à défier les siècles, ces tableaux ne conserveraient pas seulement leur caractère aux monuments auxquels ils étaient incorporés, ils symboliseraient encore la pérennité de l'Eglise.

Ce fut le haut clergé qui régla la décoration des basiliques, il en fixa le caractère et dicta les sujets principaux, car l'art devait corroborer la doctrine. St-Grégoire le grand ne fit que résumer les idées de ses prédécesseurs lorsqu'il écrivit vers la fin du VI^e siècle : "On emploie les peintures dans les églises pour que les illettrés lisent en regardant sur les murs ce qu'ils ne peuvent point lire dans les livres." Toutefois, pendant longtemps les artistes ne furent point contrariés dans leurs interprétations et on les laissa traiter à leur guise la partie ornementale. Puis, soit que le système ait donné lieu à des abus, soit que les dignitaires de l'Eglise aient perdu la juste notion de l'art, peut être pour l'une et l'autre raison, les artistes se virent retirer le droit d'interpréter et durent obéir à des règles inflexibles.

Les premiers mosaïstes chrétiens étaient encore imprégnés de l'esthétique de leurs devanciers, qui, sans doute, avaient été leurs initiateurs. Ce sont des décors d'inspiration païenne que les motifs appliqués, sous Constantin, à l'exquis mausolée de Ste-Constance (10). Ceux de la coupole,

(9) Les mosaïques dont ils revêtaient parfois les murailles, les colonnes ou les fontaines étaient purement ornementales.

(10) *Motifs* est, en art, synonyme de composition, de scène. Un tableau, une peinture murale, un bas relief, une mosaïque, un vitrail, une miniature sont autant de motifs. Et une décoration peut présenter plusieurs motifs sur la même surface, un ensemble de compartiments reliés entre eux.

(1) Elevée par Constantin de 326 à 336, cette église fut reconstruite au moyen-âge.

(2) Sur les églises de l'Asie Mineure, si dignes d'étude, consulter le savant ouvrage de M. de Vogüé : *La Syrie Centrale*.

(3) La basilique *Ulpienne*, une des plus belles, éditée par Apollodore de Damas vers le début du II^e siècle de notre ère, présentait même cinq nefs.

(4) Anthyme Saint-Paul, *Histoire monumentale de la France*, p. 17 et 18.

(5) Pératé, *L'Archéologie chrétienne*, p. 172 et 173.

(6) Vers la fin du Ve siècle, on éleva, en certaines églises, au-dessus du transept, une coupole ou une tour, selon le système employé dans la Syrie centrale et sur la rive européenne de l'empire byzantin. La construction, ainsi surélevée au-dessus des combles de la nef et des bras du transept, fut largement dotée de fenêtres et prit l'apparence d'une tour-lanterne. On compléta son caractère décoratif en la surmontant d'un campanile en bois doré.

(7) On entoura même certaines basiliques d'un premier enclos, triportique ou quadriportique, qui précédait l'atrium ; l'église qu'éleva l'évêque Patient à Lyon vers 460 appartenait à ce type. Par contre, on supprima le narthex même dans d'autres églises dont on dressa la façade sur un por-

les mieux ordonnées, ont été détruits sottement ; mais par bonheur, ils se trouvent fidèlement, reproduits dans un dessin exécuté au XVI^e siècle. L'allégorie s'y jouait, subtile et légère, entre de luxuriantes et précieuses ornementations tirées de la nature.

A la partie inférieure de la composition, la nef mystique voguait sur une onde paisible au milieu d'une flotille de nacelles et de radeaux montés par des génies s'amusant à la pêche. Sur la rive, des scènes bibliques se devinaient entre le gracieux berceau de feuillages qui, sur la zone supérieure, se répétaient en forme de cartouches autour de figures symbolisant la Loi nouvelle. Et, resserrant ses volutes, cette végétation ornementale se prolongeait jusqu'au sommet de la voûte. L'esprit antique jeta ses dernières lueurs dans ce décor séduisant où de souples figures se meuvent avec aisance ; il y faut voir, selon M. de Rossi, les enseignements de la cathédrale solennelle qui précédaient le baptême (11).

D'autres mosaïques du même mausolée subsistent encore, mais leur intérêt est moindre et des restaurations en ont altéré la saveur. Des têtes en médaillons, des Eros, des Psyches, des animaux, des ornements floraux et deux scènes de vendanges se détachent, en onze compartiments, sur la voûte annulaire (12). Et deux compositions symboliques montrent dans les absides latérales, à droite : Moïse recevant la Loi ancienne, à gauche : St-Pierre doté de la Loi nouvelle. Toutes ces figures présentent encore des proportions et des contours grossièrement écrits, mais elles accusent une vive tendance à s'affranchir des anciennes formules. Désormais, la personnalité des mosaïstes va se manifester de plus en plus sensiblement tandis que se développent leurs qualités d'exécutants.

" L'art symbolique, autrefois confiné dans les obscures catacombes, dit M. Pérat, n'avait fait que prier pour les morts ; maintenant épanoui dans l'éclat des basiliques, il lui faut exprimer des chants de triomphe, la gloire du Christ et de son Eglise. Et comme dans sa première phase il s'était laissé guider le plus souvent par les liturgies funéraires, il trouve encore, dans sa seconde phase, une inspiration précise et continue dans un livre admirable où les splendeurs du royaume céleste et la majesté du Jugement suprême sont peintes avec la plus éblouissante poésie. Ce sont les visions de l'Apocalypse qui resplendiront désormais aux absides des basiliques formant cortège à la noble et solennelle figure du Christ qui bénit et donne la Loi au monde (13). "

Le plus grave de ces Christs, et non le moins majestueux, illumine de son rayonnement l'abside de Ste Prudentienne (14).

(11) De Rossi *Mosaici*, fasc. XVIII. D'autre part, dans ses *Notes sur les mos. chrét. de l'Italie*, (Rev. archéol. 1875-78), M. Müntz a précisé le caractère chrétien des sujets de cette composition.

(12) Ces mosaïques présentent des fonds gris, ce dont on ne connaît que deux exemples dans l'art chrétien.

(13) *L'archéologie chrét.*, p. 199.

Assis en demi-cercle, il se profile sur un trône gemmé, maintenant un livre ouvert d'une main et bénissant de l'autre. Au-dessus du portique qui domine ce groupe, apparaît une éminence sur laquelle repose la croix où brillent des pierres précieuses et, tout autour, les symboles des Evangélistes émergent des nuées. Deux femmes, — peut-être les deux Eglises, — debout derrière les Apôtres, l'une à droite, l'autre à gauche, tendent leur couronne au divin Rabbi. Aux pieds de celui-ci, la colombe du Paraclet semble un diadème de l'Agneau Apocalyptique.

Ce décor l'emporte de beaucoup sur les précédents par son harmonie, sa vie et le mystère qu'il dégage en dépit des restaurations et des mutilations profanatrices. " La mosaïque de Sainte-Prudentienne, admirée par le Poussin, est le monument le plus accompli de l'art chrétien naissant, déclare M. Gerspach ; il y a plus, elle forme un de ces sommets isolés restés lumineux de l'Antiquité à la Renaissance, comme les hautes montagnes qui reflètent les derniers rayons du soleil couchant, alors que déjà la nuit recouvre les vallées (15) ". Enfin, elle marque un effort sérieux pour atteindre à la représentation historique en même temps qu'à l'interprétation des physionomies. La figure du Sauveur et celles des princes des Apôtres sont écrites avec un désir évident de se conformer à la Tradition. Les autres personnages ont tous un caractère individuel (16).

Les vers de St Paulin sur la mosaïque absidale de sa basilique de Nole achèvent de révéler le symbolisme de cette époque : " La Trinité étincelle dans son entier mystère. Le Christ est debout sous forme d'agneau ; la voix du Père tonne du haut du ciel ; et, dans la colombe, se répand l'Esprit Saint. La croix rayonne dans un cercle lumineux ; la figure des Apôtres est représentée par un chœur de colombes. L'unité divine de la Trinité se résume dans le Christ, la Trinité ayant d'ailleurs ses emblèmes... La pourpre et les palmes indiquent la royauté et le triomphe. Celui qui est la pierre de l'Eglise est debout sur la pierre d'où coulent les quatre fleuves sonores, les Evangélistes, vivantes ondes du Christ. "

Rien n'est resté des mosaïques de la Vaticane et l'on manque de renseignements sur celles des autres basiliques romaines décorées sous Constantin. Le seul décor que l'on puisse encore signaler comme attribuable à la fin du IV^e siècle est celui qui tapisse le portique du Baptistère de Lateran au dessus des autels des S^{tes} Rufine et

(14) Edifiée dans la maison du sénateur Peudens, cette église fut agrandie et décorée [385-398] par trois de ses prêtres titulaires : Ilicius, Maximus et Leopardus. C'est ce dernier qui la dota de sa mosaïque absidale, que les snobs du XVI^e siècle abîmèrent stupidement.

(15) Guerspach, *la Mosaïque*, p. 40.

(16) Deux mosaïques représentant un certain El. J. Julianus et son épouse montrent que l'on se préoccupait de tracer des portraits fidèles. Ces mosaïques, découvertes dans la catacombe de Cyriaque et regardées par M. de Rossi comme datant de la seconde moitié du IV^e siècle, sont maintenant à la bibliothèque Chigi.

Seconde. Des feuillages, des fleurs et des colombes vert et or s'y combinent, sur fond bleu, en un très agréable motif.

Au Ve siècle, Rome est fort éprouvée par les Barbares ; les invasions avec leur cortège de calamités entravent le développement de l'art. Les mosaïstes commencent de dégénérer. Toutefois, quelques œuvres intéressantes s'ajoutent à celles de l'époque antérieure. On en peut voir, à Ste-Marie Majeure, dans la grande nef, illustrée par l'histoire des Hébreux et particulièrement sur l'arc triomphal où, sous le trône apocalyptique, se superposent, à gauche : l'Annonciation, l'Adoration des Mages, Le massacre des Innocents ; à droite : la présentation au temple, l'Enfant Jésus adoré par un roi (Evang. apocryphe de l'Enfance du Christ), Hérode recevant les Mages. Les motifs de la nef, traités en tableaux plutôt qu'en décorations murales, sont les moins heureux et ne se recommandent guère que par quelques détails. Les autres scènes, au contraire, ingénieusement disposées, répondent bien à leur destination et causent d'agréables effets d'ensemble. L'Annonciation et la Présentation, qu'animent d'expressifs personnages, retiennent particulièrement. Ces compositions de l'arc ont été conçues, M. l'abbé Duchesne l'a expliqué, pour " perpétuer le souvenir du triomphe remporté au concile d'Ephèse par le dogme de la maternité divine de Marie. "

Les mosaïstes qui réalisèrent les figures de l'arc triomphal à St-Paul-hors-les-Murs avaient, eux aussi, des dons d'artistes, à en juger par la tête d'ange sauvée des flammes, lors de l'incendie de 1823 (17). Et ceux qui tracèrent les figures symboliques des deux Eglises, celle des Gentils et celle de la circoncision, sur une paroi de Ste-Sabine ; et ceux qui, dans le Baptistère de Lateran, répétèrent sur la voûte de l'oratoire dédié à St-Jean l'Evangéliste un motif des catacombes, — l'Agneau trônant au milieu d'ornements complexes, — ne manquaient certes ni de goût, ni de sentiment décoratif. Enfin, si les dessins du recueil de Ciacconio sont fidèles, il faut reconnaître des qualités d'écriture expressive aux auteurs de la mosaïque absidale de Ste Agathe in Suburra.

Des mosaïques exécutées, soit à la fin du IV^e siècle, soit au Ve, à Nole, à Capoue et en France (19), il ne reste rien. Celles qui subsistent à Naples, dans le baptistère de St-Jean, et à Milan dans la vieille église St-Laurent ont été fâcheusement altérées.

Quant aux gracieux décors de la chapelle de Fausta (également à Milan) — buste de St-Victor, figures de Saints, médaillons, — on en ignore la date.

Tandis que l'art de la mosaïque entrainait à Rome dans un état morbide, il se développait bellement à Ravenne, grâce à l'impératrice Galla Placidia. Les figures du Baptistère des Orthodoxes (20) (St-Jean in Fonte), blancs

(17) La mosaïque de cet arc a été refaite et complètement abîmée.

(19) On voit celles des églises des Apôtres Pierre et Paul à Nantes, et de St-Martin à Tours, celles du sanctuaire de la Daurade à Toulouse et des autels de la Cathédrale de Clermont.

(20) Ce baptistère fut réédifié par Néon vers 430.

prophètes des arcades, apôtres aux draperies sévères, Christ et Baptiste de la coupole, sont d'une structure encore sommaire, mais d'une très louable exécution. On doit en dire autant des Anges et des Saints du plafond de la chapelle de l'archevêché où le Sauveur apparaît sous la cuirasse d'un guerrier (21).

Quant au décors à dominante bleu et or du mausolée de Galla Placidia, (22), ils charment par l'intelligent équilibre de leurs ordonnances autant que par la délicatesse de leurs colorations, et de leur somptuosité. Une figure de St-Laurent près de l'instrument de son supplice frappe par sa dignité et son énergie (23). Le motif où le Bon Pasteur vêtu d'une robe purpurine dresse sa croix, dans un paysage doux-odorant au milieu de ses brebis, évoque les plus suaves poèmes. Le jeu de rinceaux traversé par des cerfs qui se déploie sur l'un des arcs s'apparente aux meilleures ornementations de l'Hellade.

Mais les plus impressionnantes des mosaïques de Ravenne, ce sont assurément celles de St-Apollinaire Nouveau qui datent du VI^e siècle. (24) Un immense revêtement divise la nef en trois registres, dont l'inférieur présente une théorie de saints et de saintes se dirigeant en procession, celles-ci vers la Ste-Vierge, ceux-là vers le Roi de Gloire qu'entourent des Anges. (25) Ailleurs, des apôtres et des prophètes occupent les intervalles des fenêtres et, au dessus d'eux, se succèdent diverses scènes évangéliques, parmi lesquelles se trouvent les premières représentations connues de quelques-uns des mystères douloureux. La contexture de ces scènes montre que leurs auteurs observaient autour d'eux et savaient tirer parti de leur imagination non moins que de leurs souvenirs. Et les figures prouvent qu'ils se préoccupaient de rester naturels même dans les effets dramatiques. Certaines attitudes sont très intelligemment traduites, entre autres celles du personnage de droite dans la guérison d'un possédé, du Christ dans la guérison de l'hémorroïsse, des Apôtres dans la pêche miraculeuse, de Jésus et de l'Isariote dans le baiser de Judas, de St-Pierre dans son reniement.

Même bonheur d'expression dans les figures des autres revêtements. De plus, les saints et les saintes de la glorieuse procession doivent à leurs silhouettes simplifiées à souhait un excellent caractère mural (26) Enfin

(21) Beaucoup d'autres figures de cette chapelle, surtout celle de la Ste-Vierge, ont été restaurées.

(22) Ce mausolée, où se trouvent les tombeaux de Galla Placidia, de Constance, son mari, et d'Honorius, son frère, fut édifié vers 440 sous le vocable des Saints Nazaire et Celse.

(23) On venait seulement d'aborder l'interprétation des martyres. Pendant longtemps encore, on se contenta de faire des allusions aux supplices subis par les saints et l'on continuera de donner la préférence aux sujets glorieux.

(24) Elevée par les Ariens, cette église fut consacrée au culte catholique, dans le milieu du siècle, sous l'épiscopat d'Agnellus.

(25) Notre Seigneur siège sur un trône tenant un sceptre d'une main et, de l'autre, bénissant selon le monde grec.

(26) Il se peut que des artistes byzantins aient retouché ces figures, mais il paraît très probable qu'elles furent créées, comme l'admet M. Pérat, par les auteurs des autres décorations.

d'opulentes tonalités, achèvent de rendre l'ensemble harmonieux. Ces décors sont une manifestation importante de l'art chrétien et rendent d'autant plus regrettable la perte des motifs du chœur et de l'abside.

Pendant la seconde moitié du siècle, la très originale église St-Vital reçut de précieuses mosaïques (27). Elles sont l'œuvre d'artistes byzantins, mais rien ne les distingue des ouvrages ravennats si ce n'est la grâce de certains contours et la luxuriance des ornements. L'art de Byzance, à cette époque, n'était pas encore tombé dans son hiératisme implacable. Au-dessus des arcades du chœur quadrangulaire, les sacrifices d'Abel, de Melchissédec et d'Abraham, représentés en deux compositions bien établies, symbolisent, non sans grandeur, le sacrifice de la Messe. Plus haut, des Anges, des prophètes et les Evangélistes avoisinent des scènes de la vie de Moïse ; et, sur la voûte, au milieu d'une végétation verte sur fond or, l'agneau divin, l'hostie sans tache, resplendit comme une fleur mystique.

Deux vastes décors, très curieux par leur sujet — l'empereur Justinien avec ses gardes et son clergé, Théodora avec ses femmes — font un luxueux encadrement à l'abside. Et sur la conque de celle-ci, un Christ imberbe se silhouette sur le globe mondial entre des Anges qui lui présentent St-Vital et l'évêque Eclésiastus. Ces diverses compositions simples en leur magnificence et bien comprises, produisent en heureux effet et quelques-unes de leurs figures allient la noblesse et la vie.

Au début de ce même VI^e siècle, il y avait eu, à Rome, une régénérescence de la mosaïque. La décoration qui recouvre l'abside des Sts-Côme et Damien en est une preuve évidente. Le sujet — Pierre et Paul présentant au Rédempteur, debout sur le mont d'où coule le Jourdain, les saints protecteurs de l'Eglise (28), — semble inspiré par quelque peinture des catacombes. Quant aux personnages, ils accusent à la fois un type individuel et un caractère ethnique ; " ... Ces visages sévères, dit M. Pératé, ces corps vigoureux et rudes, sont ceux des barbares romanisés qui, depuis un siècle, peuplent l'Italie. " (29) S'il est une manifestation d'art que l'on puisse dire gothique, c'est assurément celle-là. L'arc de la tribune, que les odieux restaurateurs ont gâté, s'illuminait, en or et azur, de scènes apocalyptiques ; il n'en subsiste que de pâles vestiges.

L'arc triomphal de St-Laurent-hors-les-murs, élevé par le Pape Pélage II, possède encore sa mosaïque, mais on ne peut que le regretter, les retouches l'ayant dénaturée (30).

(27) Fondée par l'évêque Eclésiastus, l'église de St-Vital fut consacrée en 547.

(28) St-Théodore se dresse derrière St-Damien et, derrière St-Cosme, on reconnaît le Pape Félix IV. Cette dernière figure a été malencontreusement introduite au XVII^e siècle.

(29) Pératé, loc. cit., p. 248.

(30) En ce même VI^e siècle, Clovis dédiait aux apôtres Pierre et Paul une basilique édifiée à Paris sur la hauteur si fâcheusement encombrée depuis le XVIII^e siècle par le lourd Panthéon. Etienne de Tournai, qui reconstruisit cette basilique au XII^e s. nous apprend qu'elle était ornée de mosaïques intérieures et extérieures. Rien n'a échappé aux destructeurs.

Au VII^e siècle, les mosaïstes, à Ravenne comme à Rome, ne seront plus que des imitateurs ou des ouvriers plus ou moins habiles. On le constate par les revêtements de St-Appollinaire *in classe* (31) et par ceux de Ste-Agnès-hors-les-murs, de l'oratoire de St-Venance, de l'abside de St-Etienne-le-Rond et par le caduque St-Sébastien de St-Pierre-aux-Liens.

Les compositions exécutées ensuite n'ont plus aucun caractère décoratif et leurs personnages s'alourdissent ou se déforment. On ne peut guère signaler, parmi les figures de cette époque, que celles provenant de la décoration de l'oratoire de Marie dans la basilique Vaticane ; la *Vierge reine* de l'abside, aujourd'hui dans l'église St-Marc à Florence, le pape Jean II, dans les cryptes vaticanes, le fragment de l'adoration des mages à la sacristie de Ste-Marie *in Cosmedin*.

La décadence de la mosaïque est complète à la fin du VIII^e siècle, quand l'Italie rentre dans une nouvelle ère de paix ; et elle se prolongera pendant plus de cent ans encore.

(A suivre)

(31) L'égl. de S. Apoll. *in classe* fut remise au culte en 549, mais ses mosaïques ne furent achevées qu'à la fin du siècle suivant. Les plus artistes, sans doute les plus anciennes, sont celles de l'abside ; elles représentent, très synthétiquement la Transfiguration.

ALPHONSE GERMAIN.

Une tempête dans un verre d'eau

Patriotisme et chauvinisme

Le gouvernement français a cru devoir envoyer naguère, à Québec, une de ses frégates, la *d'Estrées*, pour rehausser l'éclat des fêtes en l'honneur du duc et de la duchesse de Cornwallis et d'York.

Il va sans dire que les officiers et les marins français furent bien accueillis par notre population et par les autorités religieuses. Nos gens les acclamèrent sur la rue, Mgr l'archevêque de Québec les invita à la grand'messe, à la cathédrale, dimanche le 15 septembre, et M. le curé Faguy leur souhaita la bienvenue, au nom de Sa Grandeur, en termes choisis et chaleureux.

Malheureusement, il y eut, ensuite, des rixes entre marins français et marins anglais, dans les rues de Québec ; les esprits s'échauffèrent quelque peu, de part et d'autre.

Le dimanche suivant, le 22, les officiers et les marins français devaient revenir à la cathédrale. Un certain nombre de jeunes Canadiens-français avaient organisé une manifestation aux abords de la Basilique.

En l'absence du chef de la police, M. Pennée, le sous-chef, M. Walsh, informa M. le maire Parent qu'une contre-manifestation devait avoir lieu.

Les autorités municipales semblent avoir redouté des troubles graves. Ces craintes, croyons-nous, étaient exagérées.

Quoi qu'il en soit, M. le maire crut devoir écrire à M. le commandant Suisse, pour le mettre au courant de la situation.

Aussitôt, M. le commandant vint

trouver le maire ; puis M. le curé de la cathédrale ; et après avoir conféré avec eux, résolut, *librement et de lui-même*, de ne pas conduire ses hommes à la Basilique, mais de leur faire entendre la messe à la petite église de Notre-Dame des Victoires, à la Basse-Ville.

Voilà les faits, nous en sommes certain, car nous les tenons d'excellente source.

Dans cette circonstance, nous en sommes persuadé, l'autorité religieuse, l'autorité municipale, et l'autorité navale ont fait leur devoir, tout simplement.

M. le maire Parent, renseigné par le sous-chef Walsh, a pu peut-être s'exagérer le danger ; mais du moment qu'il craignait que la présence des marins français à la Basilique ne fût l'occasion de scènes disgracieuses et désagréables, c'était son devoir de mettre le commandant Suisse au courant de la situation. Nous savons qu'il ne lui a pas imposé l'abstention. Nous savons, de plus, qu'il est absolument faux de dire " qu'on (l'autorité religieuse) s'est dévoué jusqu'à fermer les portes de la Basilique aux marins de la frégate française et à leur manquer de politesse ", comme on l'a écrit, méchamment, dans un journal de cette ville. Nous pouvons affirmer que l'autorité religieuse n'a rien fait de tel ; qu'elle n'a point " fermé les portes de la Basilique aux marins français ", pas même au figuré ; que loin de " manquer de politesse ", elle a, au contraire, fait tout en son pouvoir pour être agréable au commandant de la *d'Estrées* ; qu'elle a maintenu son invitation ; et que si la messe a eu lieu à la Basse-Ville, c'est uniquement parce que M. le commandant Suisse l'a voulu ainsi, pour ne pas exposer la ville de Québec au moindre danger de troubles et de bagarres.

Voilà, encore une fois, la vérité vraie ; nous avons pris la peine de nous renseigner avec soin ; et personne d'autorisé ne nous contredira pas.

Malheureusement, un journal de cette ville, travestissant les faits, a représenté l'incident comme unehonteuse reculade devant le fanatisme anglais.

Il n'y a pas eu de reculade de la part de l'autorité, soit religieuse, soit municipale ; mais un simple acte de louable prudence de la part de M. le commandant Suisse.

* *

Et maintenant, quelques observations générales.

Il est naturel que la voix du sang se fasse entendre, et l'on ne doit pas demander à nos populations de l'étouffer. Lorsque nos gens voient des marins français ils se souviennent aussitôt qu'ils sont de même origine qu'eux, et l'on ne doit pas trouver mauvais qu'ils traduisent par des signes extérieurs leurs sentiments intimes.

Il faut, cependant, garder la mesure et ne pas tomber dans le chauvinisme. Surtout il faut se rappeler que si les Français sont nos parents, nos cousins, et, à ce titre, ont droit à nos sympathies, le gouvernement français, fût-il bon, n'a aucun droit à notre allégeance politique qui appartient tout entière à la couronne anglaise. A

plus forte raison, aujourd'hui que le gouvernement français est devenu un gouvernement sectaire et persécuteur, devrions-nous observer une grande réserve à l'égard de ceux qui viennent le représenter parmi nous, quelque estimables que puissent être, personnellement, les représentants de ce gouvernement détestable.

Que nos manifestations, à l'égard de la France et de ceux qui la représentent, soient donc de nature à ne donner lieu à aucune fausse interprétation. Qu'elles ne prennent jamais le caractère d'un mouvement politique, mais qu'elles restent toujours dans le domaine du souvenir.

Soyons convaincus que nous serions fort malheureux si nous tombions tout à coup sous la domination politique de la France officielle de nos jours, laquelle n'a rien de commun avec la France de nos pères.

Cultivons le vrai patriotisme, le patriotisme canadien-français, le culte de notre patrie à nous, la Nouvelle-France. Faisons respecter les droits de la langue française en ce pays ; et, ce qui serait bien mieux encore, commençons par les respecter nous-mêmes.

En combien de circonstances ne faisons-nous pas usage de l'anglais lorsqu'il faudrait employer le français ? Soyons fermes dans la revendication de tous nos droits de sujets britanniques, de tous les droits que la constitution et les lois nous garantissent. Cela vaudrait infiniment mieux, soyons en persuadés, que des manifestations bruyantes, et plus ou moins à propos, à l'occasion de l'arrivée parmi nous de quelques marins français.

La France officielle de nos jours, pas plus que ne l'a fait la France officielle qui nous a cédés sans remords à l'Angleterre, ne se donnera aucun mal pour nous aider à conserver notre langue, nos institutions, notre nationalité. Pour préserver notre précieux héritage, maintenant comme autrefois, nous ne devons compter que sur Dieu, sur notre clergé et sur nos propres efforts.

Dès lors, ne vaut-il pas infiniment mieux appliquer nos énergies à défendre nos véritables droits, nos véritables intérêts, plutôt que de borner notre action à des manifestations stériles ou peut-être nuisibles ?

Ne nous illusionnons pas : chauvinisme n'est pas synonyme de patriotisme ; et l'on peut fort bien être chauvin très en vue, sans pour cela remplir ses devoirs de bon patriote.

On peut acclamer des marins français et crier : *A bas les Anglais !* sans être disposé à faire le moindre sacrifice, ou même le moindre effort pour assurer le triomphe de nos véritables droits.

Ma mère

Je viens de perdre ma bonne vieille mère, dame veuve Flavien Dumontier. Elle est décédée la semaine dernière, dans la paroisse de Saint-Barthélémi, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Je sollicite pour le repos de son âme les prières des lecteurs de la *Vérité*.

J. F. DUMONTIER.

Remerciements et condoléances

En reprenant, cette semaine, le poste de directeur de la *Vérité*, je remercie de tout cœur mon ami et collaborateur, M. J.-F. Dumontier, d'avoir bien voulu me remplacer pendant mon congé de trois mois. Il a maintenu la *Vérité* dans son orientation habituelle, il l'a dirigée avec habileté et discrétion, et je lui en suis très reconnaissant. Je lui offre, avec mes remerciements très sincères, l'expression de mes condoléances à l'occasion de la perte douloureuse qu'il vient de faire.

A M. Henri Bourassa et aux autres collaborateurs qui ont aidé M. Dumontier dans sa tâche si ingrate, j'offre également l'assurance de ma vive reconnaissance.

J.-P. TARDIVEL.

LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA

On nous prie d'annoncer que le second et dernier tirage de la conférence de M. Tardivel sur la *Langue Française au Canada* est définitivement fixé au 17 octobre courant. Ce tirage, comme le premier, sera limité.

Pour les commandes au cent (6 piastres) et au mille (40 piastres), s'adresser à M. Alphonse Leclaire, 290 rue Université, Montréal.

Pour les commandes d'un moindre nombre, s'adresser aux libraires.

Collaboration précieuse

La semaine prochaine nous publierons un article de Mgr Laflamme, intitulé : *Anticosti. La légende de ses forêts rabougries.*

Le savant prélat a bien voulu promettre à la *Vérité* une collaboration suivie. Il tiendra nos lecteurs au courant du mouvement scientifique. Nous le remercions, bien sincèrement, au nom de nos abonnés, et en notre propre nom, de ce précieux concours qu'il veut bien donner à notre œuvre.

La guerre

Il y a peu de nouveau en Afrique du Sud. Kitchener est en désaccord sérieux, dit-on, avec M. Broderick, le secrétaire du Bureau de la guerre ; il parle même de résigner sa charge de commandant en chef. Pour apaiser sa bile, Kitchener a fait bannir à perpétuité 15 chefs boers capturés depuis le milieu de septembre ; ceci n'est que le prélude d'un banissement monstre, en vue d'exterminer les vaillantes petites républiques.

Société générale des éleveurs de la province de Québec

Assemblée générale annuelle du 19 septembre 1901

PRÉSIDENTE M. L'HON. M. N. GARNEAU
1er Vice-Président Général.

L'assemblée a lieu dans la bâtisse réservée à la Société sur le terrain de l'exposition à Québec.

Sont présents :

- MM.
- J. C. CHAPUIS, St-Denis, Ka.,
- FRS. GAGNON, " "
- ARSÈNE DENIS, St-Norbert (Berthier,
- E. DENIS, " "
- J. A. CHAMPAGNE, " "
- ELIE GIROUARD, Ste-Victoire (Richelieu.)
- LOUIS MORIN, St-Ours, .
- ARTHUR BERGERON, St Pie,
- N. VASSEUR, " "
- THOS. DRYSDALE, Allan's Corner,
- ALFRED GINGRAS, St Césaire,

- D. BAXTER, North Georgetown,
- G. GARCEAU, Pte du Lac,
- P. GARCEAU, " "
- M. THOMPSON, Allan's Corner,
- JOS. BRYSON, Brysonville,
- ALBERR CHATTIER, St-Paul l'Ermite,
- NAP. LACHAPPELLE, " "
- MICHEL BOURASSA, St-Barnabé (St-Maurice)
- THEODORE BOURASSA, St-Barnabé, (St-Maurice)
- C. E. DUBORD, Beauport,
- ANATOLE BOUCHARD, Stotsville,
- M. DUCHARME, St-Marc,
- M. LAPOINTE, " "
- THEO. TRUDEL, St-Prospér,
- ALB. DUBOIS, Chambly,
- J. P. ROBERGE, " "
- H. TRAHAN, " "
- DR PAGÉ, Waterloo, Que.,
- CYP. THERIAULT, St-Jean Port-Joli,
- DELPHIS TURENNE, St-Paul l'Ermite,
- C. OUMET, St-Frs. de Sales.
- W. OUMET, Ste Rose,
- ETC., ETC., ETC.

La séance est ouverte à 7½ heures du soir.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance (Sherbrooke 5 septembre 1900.)

Rapport du Secrétaire

Lecture du rapport annuel du secrétaire dont voici la substance :

1° PROGRÈS DE LA SOCIÉTÉ.— Fondée en 1875 avec 50 membres, la Société des éleveurs en compte aujourd'hui 345 disséminés dans tous les comtés et comprenant la plupart des éleveurs d'animaux de pure race de cette province. Le nombre de ses membres augmente chaque année.

2° NOMBRE D'ANIMAUX ENREGISTRÉS.— Les ventes d'animaux de pure race sont en rapport avec le nombre de ceux que la Société enregistre dans ses livres de généalogie, car les éleveurs n'y font généralement inscrire que ceux qu'ils ont vendus. Le tableau suivant indique que ce nombre est de beaucoup supérieur à celui de l'année dernière :

Animaux enregistrés

Bétail canadien	1900	1901	Augmentation en 1901
Mâles.....	89	146	57
Femelles.....	128	217	89
Total.....	217	363	146

Bétail Jersey Canadien.	1900	1901	Augmentation en 1901
Mâles.....	21	20	—
Femelles.....	27	36	9
Total.....	48	56	9

Races ovines	1900	1901	Augmentation en 1901
Leicesters.....	365	579	214
Shropshires.....	256	206	—
Cotswolds.....	94	177	83
Oxfords.....	23	26	3
Lincoln.....	6	22	16
Southdown.....	8	11	3
Total.....	752	1021	319

Races porcines.	1900	1901	Augmentation en 1901
Chesters.....	102	199	97
Berkshires.....	105	256	151
Yorkshires.....	190	306	116
Total.....	397	753	364

Race chevaline.	1900	1901	Augmentation en 1901
Canadienne....	40	171	131

Total des animaux de toutes races enregistrés en 1901..... 2364
Augmentation sur l'année précédente 961

3° SITUATION ÉCONOMIQUE. — A. — *Bétail canadien.* — La situation est bonne et les perspectives sont brillantes pour ceux qui ont persévéré dans l'élevage de ces animaux. Ces espérances sont fondées sur l'amélioration

constante de la race, la demande, croissante, ici et aux Etats-Unis, pour les reproducteurs de cette espèce, les résultats avantageux qu'ils obtiendront au concours des races laitières à Buffalo, la réclame énorme que leur vaut leur exposition à Toronto et à Buffalo, leur admission en franchise aux Etats-Unis. Les éleveurs de bétail canadien ont lieu de se féliciter des progrès faits dans le cours de l'année qui vient de s'écouler et de compter sur davantage pour 1902.

B.— *Chevaux Canadiens.* — Les demandes assez nombreuses de chevaux canadiens faites par les Etats Unis et le gouvernement anglais (guerre sud-africaine), l'augmentation du prix des chevaux en général, l'ouverture de classes spéciales pour cette race aux grandes expositions du pays ont encouragé les cultivateurs à élever un plus grand nombre de ces chevaux. Il y a lieu d'espérer que cette amélioration se continuera,

C.— *Races ovines.* — Quoique le nombre de ceux qui se livrent à la production des moutons de races pures ait sensiblement augmenté depuis quelques années il n'y a pas chez cette classe d'animaux de progrès en proportion de celui qu'on observe chez les autres. Nos races ovines demandent à être améliorées constamment sous peine de déchéance. Or depuis quelque temps on ne leur a pas assez infusé de sang nouveau et il est pénible d'avoir à avouer que toutes nos races ovines sont inférieures à celles d'Ontario sous le rapport de la taille, de l'aptitude à l'engraissement et de la qualité de la laine. Il y a beaucoup à faire pour se mettre sur le pied des éleveurs de la province voisine, et il est temps qu'on s'organise pour apporter à chacune d'elles, et d'une façon continue, ce sang nouveau. Pourquoi ne commencerions-nous pas dès maintenant en organisant une importation annuelle soit d'Angleterre, soit d'Ontario, d'un certain nombre des meilleurs reproducteurs de chaque race. Dans certaines parties de la province l'élevage du mouton offre des avantages naturels plus qu'ordinaires et nos efforts devraient tendre à y développer cette industrie.

D. — *Races porcines.* — Nos races porcines valent actuellement cent pour cent de plus qu'il y a cinq ans. Cette amélioration est due aux efforts faits depuis ce temps pour produire du *bacon*. La production du porc a augmenté considérablement, cependant les prix sont plus élevés qu'ils ne l'ont été depuis longtemps. Si nous continuons dans cette voie progressive il y a tout lieu d'espérer que nos cultivateurs retireront bientôt de forts bénéfices de cette industrie.

4° CONCOURS DES RACES LAITIÈRES À BUFFALO.—L'exposition de Buffalo a organisé un concours de vaches laitières qui durera six mois : du 1er mai au 30 octobre. Dix races y prennent part : l'Ayrshire, la Canadienne, la Holstein, la Durham, la Jersey, la Guernesey, la Polled Jersey, la Sussex (red Polled) la Suisse et la Flamande (dutch Belted). La province de Québec est représentée à ce concours par les races Ayrshires et Canadiennes; toutes deux nous font honneur et leurs succès contribueront considérablement à faire connaître et apprécier ces deux excellentes races laitières et à en accroître la demande. Le fait est que ce sont les deux seules races qui bénéficieront de ce concours.

5° EXPOSITION DE BUFFALO. — La province de Québec est représentée à Buffalo par les races bovines, Ayrshire et Canadienne, et par les races chevalines Clyde et Canadienne. Nous n'avons envoyé ni moutons, ni porcs. N'est-ce pas significatif ? L'hon. ministre d'agriculture du Canada, l'hon. M. Fisher, avait confié à votre président,

M. Robert Ness, et à votre secrétaire, le Dr J. A. Couture, le choix des animaux méritant d'être envoyés à cette exposition. Cette confiance de l'hon. ministre honore autant notre Société que ceux qui avaient reçu cette importante mission.

6° EXPOSITION DE TORONTO.— Cette année, pour la première fois, le bétail canadien a été exhibé à Toronto. Les 40 bêtes envoyées à Buffalo s'y sont arrêtées et y ont été fort admirées. Elles s'y rendront dorénavant chaque année.

7° L'HONORABLE M. FISHER et L'HON. M. DÉCHÈNE ont très généreusement payé les dépenses nécessitées pour le choix, le transport, la subsistance des animaux envoyés à Buffalo et ils ont droit à la reconnaissance de notre Société.

8° DEMANDES DE LA SOCIÉTÉ AUX COMPAGNIES D'EXPOSITION ET AU CONSEIL D'AGRICULTURE.— La Compagnie d'exposition de Québec a accordé à notre Société tout ce que le Secrétaire avait été chargé de lui demander ainsi qu'à celles de Sherbrooke et d'Ottawa.

Celle de Sherbrooke n'a pas consenti à ce qu'une seule brebis, au lieu de deux, soit exigée pour le troupeau. Elle a promis deux classes distinctes pour les animaux âgés de moins d'un an.

La Compagnie d'Ottawa n'a pas acquiescé à votre demande de mettre les chevaux canadiens, quant aux prix accordés, sur le même pied que les autres. En conséquence les éleveurs ont été priés de ne pas y envoyer de sujets cette année. C'est ce qui a été fait.

La Compagnie de Toronto a ouvert une classe pour le bétail canadien et en aura une l'an prochain pour les chevaux canadiens.

Le Conseil d'Agriculture qui avait promis de s'occuper des plaintes faites par notre Société contre certaines sociétés d'agriculture qui n'appliquent pas les règlements, n'en a encore rien fait.

9° LES ÉLEVEURS DE BÉTAIL CANADIEN AUX ÉTATS UNIS.— Ces éleveurs ont formé une association dont M. C. E. Colburn, de Portlandville, N.Y. est le président et M. McMurdy, de Binghampton, N.Y., est le secrétaire. Il y a lieu de se féliciter de cet événement parce que 1° cette Société va faire beaucoup de réclame en faveur de ce bétail ; 2° qu'elle tiendra nos propres éleveurs en alerte et les forcera à travailler incessamment à l'amélioration ne leurs troupeaux s'ils désirent conserver la suprématie sur leurs voisins américains.

Ce rapport est adopté.

Remerciements

M. Arsène Denis propose, appuyé par M. G. Garceau, que des remerciements soient votés à l'hon. M. Fisher pour avoir si généreusement payé les dépenses occasionnées pour l'envoi des animaux au concours des races laitières et à l'exposition proprement dite de Buffalo.

Adopté.

M. Nap. Lachapelle propose, appuyé par M. Michel Bourassa, des remerciements à l'hon. M. Déchène pour avoir payé les dépenses occasionnées pour le choix et la centralisation des animaux envoyés à Buffalo.

Adopté.

M. Théo. Trudel propose, appuyé par M. Arsène Denis, que des remerciements soient votés à ceux qui ont accordé des prix spéciaux aux exposants à Québec.

Adopté.

Prévention des fraudes aux expositions

M. D. Baxter propose, appuyé par M. Frs. Gagnon, qu'on obtienne des Compagnies d'exposition que les demandes d'exposer les animaux soient faites, à l'avenir, sur des formules indiquant les noms et numéros d'enregistrement de l'animal devant être exhibé ainsi que de ses père et mère; que les moutons portent à l'oreille leurs étiquettes montrant leur numéro d'ordre; enfin que le conseil d'agriculture soit prié de faire mettre ces suggestions en pratique par les sociétés d'agriculture qui feront des expositions.

Adopté.

M. Théo. Trudel propose, appuyé par M. G. Garceau, que les Compagnies d'exposition exigent, si demande leur en est faite, qu'un exposant donne son affidavit que l'âge des animaux qu'il exhibe et toutes déclarations faites à leur sujet sont absolument véridiques.

Adopté.

M. Théo. Trudel propose, appuyé par M. Frs. Gagnon, que l'âge des animaux soit calculé en partant du 1er janvier.

Cette proposition amène une vive discussion entre les partisans de cette réforme et MM. Denis, Bowman et autres opposants.

M. Arsène Denis propose, appuyé par M. Thos. Drysdale, que l'âge continue à être calculé à partir du 1er août.

M. G. Garceau propose, appuyé par M. J. C. Chapais, que le secrétaire écrive à toutes les Sociétés d'éleveurs du pays et à toutes les Compagnies d'exposition en vue d'obtenir leur opinion sur la date la plus convenable à prendre pour fixer l'âge.

Adopté.

MM. Trudel et Denis retirent leurs propositions.

On demande des juges parlant le français

M. Alfred Gingras, appuyé de M. N. Vasseur, propose que les Compagnies d'exposition soient requises de nommer des juges parlant les deux langues. Dans le cas où cela serait impossible que le juge soit accompagné d'un secrétaire qui pourra l'interpréter.

A l'appui de cette proposition M. Gingras cite plusieurs cas où les exposants ont souffert des dommages sérieux parce que le juge à qui ils avaient affaire ne comprenait pas la langue française.

Adopté.

Le Journal d'Agriculture devrait publier le rapport des Expositions

M. Denis propose, appuyé par MM. Gingras et Bourassa, que la Société obtienne des autorités compétentes que le Journal d'Agriculture publie aussitôt que possible la liste des heureux concurrents aux expositions provinciales.

Adopté.

Demander aux Compagnies de chemins de fer de permettre à deux hommes d'accompagner chaque char d'animaux

M. Théo. Trudel propose, appuyé par M. Gingras, qu'on représente aux

Compagnies de chemins de fer qu'un homme seul n'est pas suffisant pour prendre soin des animaux transportés dans un char et qu'on tente d'obtenir la permission d'y placer deux hommes par char.

Adopté.

Félicitations aux exposants de bétail canadien à Toronto et à Buffalo

M. J. C. Chapais propose, appuyé par M. Frs. Gagnon, que cette assemblée adresse ses plus cordiales félicitations à MM. Denis, Dugas, Thouin et Sylvestre sur leurs succès aux expositions de Toronto et Buffalo.

Adopté.

Elections des différents bureaux et des officiers

PRÉSIDENTE GÉNÉRALE

M. le Président — Messieurs, l'ordre du jour vous appelle aux élections de vos officiers et de vos divers bureaux pour l'année prochaine. Vous êtes libres de choisir, pour ces fonctions, ceux qui les ont remplies l'année dernière ou de les remplacer par des nouveaux. Il y a pourtant une charge que je serais heureux de vous voir confier à celui qui l'occupe actuellement: c'est la présidence générale. M. Ness devrait, il me semble, recevoir encore cette année cette marque d'appréciation des services qu'il nous a rendus et de l'estime que nous lui portons tous. (Applaudissements.)

M. J. C. Chapais propose, appuyé par M. T. Drysdale, que M. Robert Ness soit réélu président général.

Adopté.

1er VICE-PRÉSIDENT GÉNÉRAL

M. Bourassa propose, appuyé par M. D. Baxter, que l'hon. M. N. Garneau soit réélu 1er vice-président général.

Adopté.

2e VICE-PRÉSIDENT GÉNÉRAL

M. Jos. Bryson propose, appuyé par M. Nap. Lachapelle, que M. Thos. Drysdale soit réélu 2e vice-président général.

Adopté.

SECRETARE GÉNÉRAL

M. le Président. — Dans notre Association, il y a une charge inamovible; c'est celle de secrétaire général. Notre constitution en a sagement ordonné ainsi afin d'assurer à notre Société les précieux services de M. le Dr J. A. Couture et de lui permettre de prendre tout le temps dont il peut avoir besoin pour mener à bonne fin les programmes qu'il peut vous soumettre. Dans toute société importante il devrait y avoir une charge inamovible; ce serait une garantie de succès et la nôtre, en nommant M. le Dr Couture secrétaire général perpétuel, a donné un exemple que je voudrais voir imiter par nos autres associations. (Applaudissements.)

BUREAU DE LA SECTION DU BÉTAIL CANADIEN.

M. Arsène Denis propose, appuyé par M. Z. Garceau, que le bureau de la section du bétail canadien soit composé de :

Président :

M. J. C. CHAPAIS.

Directeurs :

MM.

ARSÈNE DENIS.
RÉVD. F. P. COTÉ.
LS. THOUIN.
THÉO. TRUDEL.
J. D. GUAY.
LS. SYLVESTRE.
FRS. GAGNON.
JOS. DUGAS.

Adopté.

BUREAU DE LA SECTION DES RACES OVINES.

M. Elie Girouard propose, appuyé par M. Théo. Trudel, que le bureau de direction de la section des races ovines soit composé de :

Président :

M. DAVID BAXTER.

Directeurs :

MM.

R. D. COWAN.
A. DENIS.
NAP. LACHAPELLE.
JAMES COWAN.
CHS. ROBINSON.
DELPHIS TURBENNE.
R. W. FRANK.
GEO. ANDREWS.

Adopté.

BUREAU DE LA SECTION DES RACES PORCINES.

M. Alfred Gingras propose, appuyé par M. Frs. Gagnon, que le bureau de la section des races porcines soit composé de :

Président :

M. J. H. LLOYD.

Directeurs :

MM.

RR. PÈRES TRAPPISTES.
R. J. McNEIL.
M. BOURASSA.
LOUIS LAVALLÉE.
ELIE GIROUARD.
ALFRED GINGRAS.

Adopté.

BUREAU DE LA SECTION DES CHEVAUX CANADIENS

M. Delphis Turenne propose, appuyé par M. N. Vasseur, que le bureau de la section des chevaux canadiens soit composé comme suit :

Président :

M. ARSÈNE DENIS.

Directeurs :

MM.

ROBERT NESS.
JOS. DELAND.
J. B. DELAND.
ELIE GIROUARD.
Z. GARCEAU.
J. D. GUAY.

Adopté.

BUREAU GÉNÉRAL DE DIRECTION

M. le Président. — Vous savez, Messieurs, que le bureau général de direction est formé du président général, des deux vice-présidents généraux, du secrétaire général et du président du bureau de chaque section.

Les élections que vous venez de terminer vous donnent pour l'année prochaine le bureau général de direction suivant :

PRÉSIDENT GÉNÉRAL : M. Robert Ness.

1er VICE-PRÉSIDENT GÉNÉRAL. — L'hon. N. Garneau M. C. L.

2e VICE-PRÉSIDENT GÉNÉRAL. — M. Thos. Drysdale.

SECRETARE GÉNÉRAL. — Dr J. A. Couture.

DIRECTEURS. — MM. J. C. Chapais, Arsène Denis, David Baxter, James H. Lloyd.

M. Arsène Denis. — Avant de terminer nous devons remercier la Compagnie d'Exposition de Québec d'avoir mis à notre disposition un local pour y tenir notre assemblée.

Adopté.

L'hon. M. Garneau. — L'heure avancée nous oblige de mettre fin à cette assemblée et de nous séparer. Je suis sûr d'être l'interprète de tous en disant que dorénavant il nous faudra plus de temps, que nous en permet une soirée, pour nos délibérations annuelles. Chaque année l'ordre du jour s'allonge et nous devons songer soit à avoir deux réunions, soit de prendre deux soirées consécutives pour une session unique. Nous pourrions adopter ce dernier mode pour l'an prochain. Nous devons aussi ne pas oublier que notre local n'est plus suffisant et qu'il nous faudra en trouver un autre plus spacieux et plus confortable.

Je vous félicite, Messieurs, de la courtoisie que vous mettez à la discussion et de la bonne volonté que chacun apporte au règlement des questions difficiles. La Société des éleveurs occupe aujourd'hui une position importante dans le monde agricole; ses 350 membres sont certainement les 350 cultivateurs les plus intelligents, les plus éclairés et les plus influents de la province.

Il n'est donc pas étonnant qu'elle progresse si rapidement et que ses travaux soient couronnés de tant de succès. Aussi je suis très honoré de présider vos assemblées ainsi que je l'ai fait deux fois, et du poste très important de 1er vice-président général que vous m'avez confié encore cette année. Je vous remercie sincèrement de l'honneur que vous m'avez fait et je m'efforcerai de m'acquitter de ma tâche avec le zèle et le dévouement que vous avez droit d'attendre de moi. Je vous déclare en toute sincérité que de toutes les charges que j'ai acceptées jusqu'aujourd'hui la vice-présidence de la Société des éleveurs est une de celles dont je m'honore le plus.

Avant de nous séparer il nous reste un agréable devoir à remplir envers notre secrétaire, mon ami le docteur Couture. Nous devons lui offrir nos félicitations et nos remerciements. Nous le féliciterons d'avoir eu l'idée de former cette Société, de l'avoir fondée, de l'avoir admi rablement organisée, d'en avoir fait le modèle du genre, car la société modèle n'est-elle pas celle qui ne coûte rien ou à peu près et qui rapporte beaucoup, et c'est exactement ce qu'est la nôtre. Nous le remercions du travail zélé, patient, persévérant, opiniâtre, qu'il a fait depuis six ans pour développer son œuvre et des services inappréciables qu'il a rendus à notre Société. (Applaudissements.)

La séance est levée à 11 heures.